

Célébrations et messes du 10 au 16 juin 2024

Messes en semaine	Messes dominicales
Mardi 11 9h00 Messe à Léognan	11 ^{ème} dimanche du Temps Ordinaire Samedi 15 Saucats 18h30 Dimanche 16 La Solitude 9h00 Léognan 10h30 La Brède 10h30
Mercredi 12 11h15 Messe à Cadaujac	
Jeudi 13 9h00 Messe à St-Médard-d'Eyrans	
Vendredi 14 6h30 Messe à St-Médard-d'Eyrans	
Samedi 15 11h30 Messe à Léognan	
La Solitude : Messe tous les jours à 11h45	

Laudes à 8h42

Léognan : mardi, mercredi, vendredi, samedi
St-Médard-d'E. : jeudi

Adoration du St-Sacrement

Le **lundi 12h30-16h** à La Solitude

Inscriptions au 05.56.64.84.11

Le **jeudi 9h30-22h** à St-Médard-d'E.

Inscriptions au 06.22.12.74.14

Le **samedi 10h-11h15** à Léognan

Confessions à Léognan

Le **samedi 10h15-11h15**

Baptêmes : Le **15** à Martillac : Valentin POMARES, Daryl FERNANDES BROCA et James MENDEZ et à Cadaujac : Emilio MARSOL
Le **16** à Léognan : Margot et Augustin BLANCHARD PÉRIGNON

Mariages : Le **15** à Léognan 16h30 : Vincent NEVOT et Marie BELGY

Obsèques : Le **6** à Léognan : Monique PEREZ

AGENDA

Mercredi 12	Léognan	14h30	Célébration au Bois des Palombes
Jeudi 13	La Brède	15h	Célébration à la Rose de Mons
	St-Médard-d'E.	19h45	Réunion de l'Equipe d'Animation Pastorale

Fête de la Diaconie dans les Graves

Nous fêtons la diaconie (charité fraternelle) dans la Paroisse des Graves à l'occasion des messes des **8 et 9 juin**.

C'est le moment de nous réjouir et de rendre grâce pour les initiatives de Fraternité qui se vivent déjà, et de nous poser la question : « **Et moi, je peux faire quoi ?** »

Michel Barrabés, diacre



Paroisse des Graves - Centre St Jean-Baptiste

21, Cours Gambetta - 33850 Léognan - **05 56 64 75 40**
bienvenue@paroissedesgraves.fr / www.paroissedesgraves.fr
Permanences d'accueil : du lundi au samedi de 9h00 à 11h30

HEBDO MINI GRAVES

Du **10 au 16 juin 2024**

Année B—N° 1494



Paroisse des Graves
DIOCÈSE DE BORDEAUX

« **Celui qui fait la volonté de Dieu, celui-là est pour moi un frère, une sœur...** »

La réponse de Jésus n'est pas un désaveu de sa famille terrestre, Il rappelle simplement sa mission : amener tous les hommes à réaliser qu'ils sont enfants du Père céleste pour qu'ils puissent prendre les moyens pour vivre cet état de fils et filles de Dieu, frères et sœurs du Fils, héritiers avec Lui du Royaume qui est promis à tous. La seule prière qu'Il enseigne à ses disciples n'est-elle pas le '**Notre Père**' ?

Lorsque nous réalisons que nous sommes les enfants bien aimés du Père, faire sa volonté n'est pas une obligation, cela s'impose de soi-même, non pas comme un commandement extérieur, une loi, mais comme un élan impérieux : « *En effet, annoncer l'Evangile, ce n'est pas là pour moi un motif de fierté, c'est une nécessité qui s'impose à moi. Malheur à moi si je n'annonçais pas l'Evangile !* » (1Co 9,16).

Thierry Gouze



Dimanche 30 juin, première messe de Paul (une seule messe sur la paroisse) à **La Brède** à 10h30 suivie d'un repas partagé au château Haut-Nouchet à Martillac.

Si vous voulez participer à un cadeau, vous pouvez utiliser le lien ci-dessous :

<https://www.lepotcommun.fr/pot/tq9efirj>